



LES AUTRES AIDES DU DÉPARTEMENT À LA JEUNESSE



51 collèges publics et 540 agents départementaux - 10 collèges privés - 29 000 collégiens.

COLLÈGES

LE DÉPARTEMENT AU PREMIER RANG

Vacances & solidarité

Afin de faire découvrir de nouveaux environnements et de nouvelles activités aux Charentais-Maritimes âgés de 6 à 16 ans, le Département propose, pendant les vacances scolaires d'été, des séjours en France et à l'étranger.

HORIZON VACANCES JEUNESSE



« Bons vacances »
De plus, le Département a mis en place un soutien financier sous forme de « bons vacances » aux familles sous conditions de ressources.
En 2016, 727 bons distribués représentant :

92 409 €



Prévention & santé

En Charente-Maritime, le Département finance 7 Centres de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF). Des professionnels de la santé : sages-femmes, médecins, conseillères familiales ou psychologues donnent des conseils concernant la sexualité et la contraception et accompagnent les personnes en cas de difficultés relationnelles. Ces entretiens d'écoute et de soutien sont entièrement confidentiels et gratuits.

En 2016, **372 JEUNES** de moins de 16 ans sont allés dans un CPEF.

Les membres du CPEF interviennent également dans les collèges à la demande des établissements scolaires. **192 INTERVENTIONS** en 2016.

Retrouvez le CPEF le plus proche de chez vous sur charente-maritime.fr

ATLANTIC LAN

Les 8 et 9 juillet 2017, pour la 4^e année consécutive, le Département a invité les collégiens à participer à une compétition de jeux vidéo, à venir s'amuser en famille et à échanger lors de conférences.



De gauche à droite : Pierre, Aide de cuisine - Philippe, Ouvrier de maintenance - Julien, Chef de cuisine remplaçant - Sylvie, Agent d'accueil - Aline, Agent de service polyvalent
Assises : Caroline et Patricia, Agents de service polyvalents.
Absents : Dominique, Chef de cuisine - Marie-Eva, Aide de cuisine - Sylvianne, Agent d'accueil
Photo prise le 18 juin 2017 au collège Marcel Pagnol de Tonnay-Boutonne.

LE DÉPARTEMENT FINANCE LE FONCTIONNEMENT ET L'AVENIR DES COLLÈGES

Équipements numériques, restauration, bourses, activités pédagogiques et culturelles : le Département œuvre pour les collégiens bien au-delà des missions obligatoires qui lui sont attribuées.



Bâtiments & équipements

Le Département finance la construction, la reconstruction, la réhabilitation, les extensions, les grosses réparations et l'équipement des collèges publics.

Programme d'investissement en 2017 :

12 753 800 €



Numérique & informatique au service de l'éducation de nos collégiens

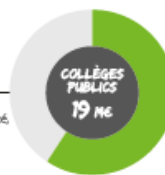
- **1 ORDINATEUR POUR 5 ÉLÈVES**
- **6 695 ORDINATEURS** dont 1 046 portables.
- **1 430 VIDÉOPROJECTEURS** et tableaux blancs.
- **1 SYSTÈME** de baladodiffusion (MP4) au moins par collège, qui permet l'apprentissage des langues.
- **1 IMPRIMANTE 3D** au moins par collège pour la technologie et les arts plastiques.
- **1 579 TABLETTES** numériques individuelles.
- **20 MB/S** d'internet très haut débit depuis septembre 2013.
- **1 ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL** par collège (e-cart).

BUDGET

En 2016, le Département a dépensé pour l'enseignement* : **26 M€** dont **21,6 M€** pour les collèges

7,6 M€

fonctionnement (eau, gaz, électricité, charges courantes et dépenses pédagogiques...)

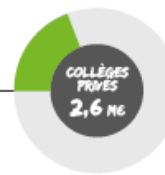


11,1 M€

investissement (travaux, rénovation, mobilier, équipements par exemple)

0,5 M€

investissement



2,1 M€

fonctionnement

* Écoles primaires, formation universitaire, IUT, EGSI, PREPASIA, formation professionnelle...



Restauration & éco-gestes

Le Département fixe la tarification et prend en charge une partie du coût des repas.

48 COLLÈGES sur 51 collèges publics disposent d'un service de restauration, les 3 autres le partagent avec un lycée.

Entre **200 et 800 REPAS** servis par jour et par collège.

• **Bio, produits locaux & circuits courts**

Le Département s'engage pour l'introduction dans la composition des menus de produits issus de l'agriculture biologique et de filières courtes, afin de contribuer à l'éveil aux goûts et aux saveurs des collégiens et installer une restauration durable et de proximité.

35 COLLÈGES en 2016 :

34 000 € / AN pour le bio.

• « Mangeons Mieux, Gaspillons Moins » :

cette campagne de pesée de déchets issus de la restauration a été menée en 2016 dans les collèges volontaires. Afin de valoriser les biodéchets, des aménagements de laveries pour tri sélectif et compostage sont réalisés. Dans certains collèges, les élèves se servent eux-mêmes, composent leur repas... L'objectif est d'éliminer les déchets produits chaque jour par les repas des collégiens.



Activités culturelles et pédagogiques

Le Département encourage l'éveil culturel de ses collégiens avec différents dispositifs.

• « Collège au cinéma »

En 2015-2016, plus de 19 000 collégiens, issus de 48 établissements participent à l'opération. Montant : **50 100 €**.

• « Théâtre au Collège »

En 2016-2017, 21 collèges et 3 147 élèves inscrits dans l'opération. Enveloppe globale : **20 900 €**.

• Le Département propose aux collèges des sorties pédagogiques dans les sites qui lui appartiennent : la Cité de l'Autre, le Paléosite, Brouage, les Pôles-Nature, les Archives départementales... et chaque année, il invite ses collégiens à des festivals audiovisuels : Festival Fiction TV et Festival du Film d'Aventure par exemple.

• Aide aux séjours linguistiques dans l'Union Européenne

Budget 2016 : **31 000 €**.

Sport pour tous

• Chèques-sport

Crés en 2013 à l'initiative des jeunes élus départementaux, les chèques-sport viennent en déduction de l'adhésion des collégiens à un club ou à l'UNSS.

Budget 2017 : **160 000 €**.

Depuis la rentrée 2015, le chèque-sport partagé permet aux élèves en situation de handicap, accompagnés d'un élève valide, de pratiquer en binôme une activité sportive au sein de l'association sportive du collège.

• Union Nationale du Sport Scolaire

Le Département soutient l'UNSS à hauteur de **51 000 €**.

LES BOURSES

Nouveau, depuis janvier 2017, le Département alloue des bourses (de 50 à 400 €) aux familles, sous conditions de ressources, afin de les aider à régler des dettes de cantine, d'internet ou de voyage / échange à l'étranger.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES (CDJ)



Afin de sensibiliser les collégiens à la démocratie et à la citoyenneté, le Département a initié en 2010 le Conseil Départemental des Jeunes. Dans chaque collège volontaire, un binôme fille/garçon est élu pour 2 ans. La mandature 2016-2018 travaille sur « l'eau que je vois, l'eau que je bois » en collaboration avec des collégiens de Guinée. En 2016, 53 collèges (43 publics + 10 privés) sur 61 participent. Budget : **35 000 €** par an.



TRANSPORTS DU NOUVEAU

Depuis le 1^{er} septembre 2017, la loi NOTRe a transféré les transports à la Région Nouvelle-Aquitaine, à l'exception du transport des collégiens en situation de handicap que le Département continue à gérer.